



Cygne tuberculé © Marcel Burkhardt

Nourrissage des oiseaux d'eau

Le nourrissage des oiseaux d'eau fait régulièrement l'objet de débats. La Station ornithologique suisse de Sempach et BirdLife Suisse encouragent une discussion appuyée sur des faits.

Sur le principe, le nourrissage des oiseaux d'eau n'est pas nécessaire. Les personnes qui les nourrissent malgré tout doivent se limiter à de petites quantités et opter pour des aliments qui ne nuisent pas aux oiseaux. Les interdictions de nourrir, qu'elles soient cantonales ou régionales, doivent être respectées, et il faut également éviter de nourrir les oiseaux d'eau dans des réserves.

Ce qui fait plaisir aux uns peut nuire aux autres

Le nourrissage des canards, cygnes et mouettes fait régulièrement l'objet de débats dans les médias et auprès du public. Les discussions ont surtout lieu aux endroits où le nourrissage des oiseaux d'eau au pain est important. Dans ce contexte, les conséquences du nourrissage sur les oiseaux est un sujet récurrent. La Station ornithologique suisse et BirdLife Suisse encouragent une discussion appuyée sur des faits.

D'un point de vue biologique, le nourrissage des oiseaux d'eau n'est pas nécessaire. Les personnes qui souhaitent malgré

tout les nourrir doivent se limiter à de petites quantités et opter pour des aliments qui ne nuisent pas aux oiseaux. Les interdictions de nourrir, qu'elles soient cantonales ou régionales, doivent être respectées, et il faut également éviter de nourrir les oiseaux d'eau dans des réserves.

Aperçu des faits concernant le nourrissage des oiseaux d'eau

- » Le nourrissage des oiseaux d'eau n'est pas nécessaire.
- » Les oiseaux d'eau sont bien adaptés aux conditions locales et, aux endroits

appropriés, ils trouvent suffisamment de nourriture eux-mêmes.

- » Le nourrissage ne profite pas aux espèces d'oiseaux d'eau menacées. Elles ont besoin de protection sous forme de zones de tranquillité dans lesquelles elles ne sont pas dérangées.
- » Le nourrissage offre la possibilité d'observer de près les oiseaux d'eau et permet de mieux apprendre à identifier les différentes espèces.
- » Le nourrissage occasionnel avec de petites quantités de pain ne met pas en danger la santé des oiseaux d'eau. Cependant, dans les lieux où il y a peu de



nourriture végétale, un nourrissage massif et exclusif avec du pain peut engendrer des problèmes de digestion. Il ne faut en aucun cas nourrir avec des restes de repas épicés ou du pain moisi.

- » La crainte que les oiseaux d'eau sauvages grossissent à cause du nourrissage n'est pas fondée. Rien n'indique non plus que du pain gonflé d'eau conduise à des blessures de l'estomac. N'est pas plus fondée l'inquiétude que le nourrissage augmente la fréquence des problèmes de ponte.
- » Le nourrissage peut conduire à des concentrations locales d'oiseaux d'eau. Cela ne représente généralement pas de problème pour ces animaux sociaux. Toutefois, les cygnes recevant de grandes quantités de nourriture sont

assez souvent affaiblis et peuvent montrer plus d'infestations de parasites. C'est l'indication d'un stress. Les maladies peuvent plus facilement et plus rapidement se propager parmi des oiseaux qui vivent dans la promiscuité.

- » La concentration d'oiseaux d'eau dans les parcs, sur les surfaces agricoles utiles et à proximité des routes, peut s'avérer problématique à cause des fientes d'oiseaux et de la sécurité routière. L'expérience a montré que c'est avec l'arrêt du nourrissage que de tels conflits sont les plus susceptibles de se résoudre, car cela aboutit à la suppression de concentrations locales et à une répartition plus régulière des oiseaux d'eau.
- » Le nourrissage des oiseaux d'eau en ville peut avoir des effets indésirables. Les

restes de pain attirent notamment rats et pigeons bisets domestiques.

- » Le nourrissage des oiseaux d'eau n'altère normalement pas la qualité de l'eau dans les grandes étendues d'eau.
- » Dans les réserves d'oiseaux d'eau, les populations d'oiseaux doivent pouvoir se développer le plus librement possible sans influence humaine. Il faut renoncer au nourrissage des oiseaux d'eau dans les zones concernées.
- » Si le nourrissage des oiseaux d'eau devient une source de conflits au niveau local, il relève alors de la compétence des autorités d'examiner la possibilité d'une interdiction de nourrir ces oiseaux.



Le nourrissage des oiseaux d'eau fait l'objet de débats. Les oiseaux n'ont pas besoin d'un supplément de nourriture, mais de petites quantités ne leur sont pas nuisibles. © Beat Rügger

IMPRESSUM

© Station ornithologique suisse et BirdLife Suisse, Sempach et Zurich, 2023
La reproduction du texte en citant la source est souhaitée.

Schweizerische Vogelwarte | Seerose 1 | 6204 Sempach | T +41 41 462 97 00 | info@vogelwarte.ch | www.vogelwarte.ch
BirdLife Schweiz | Postfach | 8036 Zürich | T +41 44 457 70 20 | info@birdlife.ch | www.birdlife.ch